



[OS] Information campagne salariale 2021

Chers collègues,

Lors de la Négociation Annuelle Obligatoire, la Direction a organisé 4 réunions de négociation avec les Organisations Syndicales, qui n'ont pas permis d'aboutir à un accord.

Les Organisations Syndicales ont démontré le travail exceptionnel fourni par tous les salariés, dans ce contexte économique et sanitaire singulier.

En effet, le Chiffre d'Affaires et l'EBIT France ont considérablement augmenté par rapport à 2019.

Mesures salariales

Notre investissement 2020 a permis à nos OS de réclamer légitimement une enveloppe d'environ **3%**.

La Direction, quant à elle, est partie sur une proposition minimaliste de **1%**.

Après 4 réunions, nous avons proposé une enveloppe de **2%** contre signature et la Direction nous a « généreusement » octroyé **+0,2%**.

Ne parlons même pas des **0,1%** d'égalité femme/homme comme chaque année qui ne résorbe pas les écarts.

Cette proposition est insuffisante !

Prime de résultat

Il y a 2 ans, on nous invente une règle à **70%** individuelle et **30%** collective en dépit de nos contrats de travail. Nouveau changement en cours de route, les **30%** valent **0%** cette année.

Une seule explication : nous conserverions **70%** alors que les autres sociétés du groupe n'auraient que **50%** de bonus.

Notre « bonus » ne sera ni de 50%, ni de 70 % mais de 0%

- **0% d'intéressement**
- **0% de participation**
- **0% de prime collective**

Prime exceptionnelle

« Une prime exceptionnelle de **450€ bruts** destinée à valoriser l'engagement des salariés compte tenu des difficultés liées à la crise sanitaire » ! Nous avons été partiellement entendu mais pour un montant minimal qui ne comble pas les pertes du pouvoir d'achat des salariés.

Le saviez-vous ? Les repas du midi, l'intéressement et la part collective auront coûté au moins **3%** de pouvoir d'achat aux salariés en 2020 et il manque encore des dépenses (électricité, chauffage,...).

Pour les salariés, le compte n'y est pas!